

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE
DU QUÉBEC

PRÉSENTS : Me LUCIE FISET, présidente
M. SERGE COURVILLE, commissaire
M. BRUNO JEAN, commissaire

AUDITION PUBLIQUE DU
21 AVRIL 2015 - QUÉBEC

Mme CATHERINE LAGACÉ,
Secrétaire

Enregistrement numérique

Piché Olivier Benoit

sténographes officiels

330, rue St-Roch, bureau 202, Québec, Qc G1K 6S2
Téléphone : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

I N D E X

Page

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT D'INTRODUCTION. 3

PRÉSENTATION DE :

M. PASCAL BÉRUBÉ
député.

Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE
directrice générale PLQ.

- - - - -

1
2 - - - - -
3 **SÉANCE DE LA SOIRÉE**
4 - - - - -

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

7 Oui? D'accord. Oh, j'entends un petit écho.

8 Donc, bonsoir tout le monde.

9 Au nom des membres de la Commission de la
10 représentation électorale, je vous souhaite la
11 bienvenue à cette audition publique. La
12 Commission est ici aujourd'hui pour entendre vos
13 commentaires concernant la proposition de carte
14 électorale décrite dans le rapport préliminaire
15 que nous avons déposé à l'Assemblée nationale le
16 17 mars 2015.

17 Votre présence à cette audition démontre votre
18 intérêt pour la démocratie au Québec et nous
19 tenons à vous en remercier.

20 Permettez-moi d'abord de vous présenter mes deux
21 collègues commissaires avec qui j'ai travaillé
22 durant les derniers mois pour élaborer la
23 nouvelle proposition de carte électorale.
24 Alors, à ma droite, je vous présente monsieur
25 Serge Courville...

M. SERGE COURVILLE, commissaire :

1 Bonsoir.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 ... géographe et professeur émérite de
4 l'Université Laval. À ma gauche, monsieur Bruno
5 Jean...

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Bonsoir.

8 **Me LUCIE FISET, présidente :**

9 ... sociologue et professeur à l'Université du
10 Québec à Rimouski.

11 Monsieur Courville et monsieur Jean ont été
12 nommés par l'Assemblée nationale. Quant à moi,
13 je suis d'office la présidente de la Commission
14 de la représentation électorale de par mes
15 fonctions à titre de directrice générale des
16 élections.

17 L'audition publique que nous tenons aujourd'hui
18 à Québec s'inscrit dans le processus de
19 consultation prévu dans la loi électorale. Elle
20 portera sur la délimitation des circonscriptions
21 électorales du Québec et, plus particulièrement,
22 des circonscriptions de la région de la Capitale
23 nationale. Il s'agit d'une étape cruciale, car
24 elle permettra à la Commission d'améliorer sa
25 compréhension du territoire et des communautés

1 naturelles de votre région.
2 Notez que pendant l'audition, vos commentaires
3 pourraient nous amener à vous poser des
4 questions. Votre opinion, vos commentaires et
5 vos suggestions permettront d'enrichir notre
6 réflexion en vue d'améliorer notre proposition
7 de délimitation. Ainsi, au terme des auditions
8 publiques, nous procéderons à l'analyse de tous
9 les éléments qui auront été portés à notre
10 attention. Dans la mesure du possible, nous en
11 tiendrons compte et ce, dans le respect des
12 critères établis dans la loi électorale.
13 Ensuite, soit dans les prochains mois, nous
14 déposerons un second rapport dans lequel sera
15 énoncée la délimitation des 125 circonscriptions
16 électorales du Québec.
17 Je vais maintenant laisser la parole à monsieur
18 Courville qui vous présentera le cadre
19 législatif à partir duquel nous avons travaillé.
20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**
21 Merci, maître Fiset.
22 Alors, le travail de délimitation des
23 circonscriptions a exigé une analyse rigoureuse
24 et minutieuse des mouvements de population qui
25 ont eu lieu au Québec depuis la dernière

1 révision de la carte électorale.
2 Rappelons que la carte électorale actuelle a été
3 établie en 2011 et qu'elle est basée sur des
4 données de population d'il y a sept ans, soit du
5 mois de novembre 2007.
6 Pour le présent exercice de délimitation, les
7 données avec lesquelles nous avons travaillé
8 sont celles du 30 novembre 2014. Les règles
9 contenues dans la loi électorale ont évidemment
10 encadré notre travail. Il convient ici de
11 rappeler ce qu'elles sont et surtout ce qu'elles
12 visent.
13 D'abord, la loi électorale précise que les
14 circonscriptions électorales doivent représenter
15 des communautés naturelles. La densité de
16 population, son taux relatif de croissance, la
17 configuration des régions, leur accessibilité,
18 leur superficie, les frontières naturelles du
19 milieu et les territoires des municipalités sont
20 autant d'éléments dont la Commission doit tenir
21 compte au moment de sa délimitation des
22 circonscriptions.
23 Le sentiment d'appartenance des gens, la façon
24 dont la vie est organisée dans le territoire, la
25 présence de pôles régionaux ou de communautés

1 d'intérêt économique sont également des facteurs
2 que nous avons pris en considération.
3 Ensuite, la loi impose un critère numérique pour
4 assurer une équité entre les électeurs de
5 chacune des circonscriptions. Pour ce faire,
6 chaque circonscription doit regrouper un nombre
7 d'électeurs qui ne s'éloigne pas plus de plus ou
8 moins 25 % de la moyenne provinciale, qui est de
9 près de 48 000 électeurs selon la liste
10 électorale permanente. Cette norme de plus ou
11 moins 25 % est parmi les plus élevées au Canada.
12 Elle laisse à la Commission une marge de
13 manoeuvre qui lui permet de bien tenir compte
14 des particularités de chaque région.
15 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur
16 équilibre possible entre l'égalité du vote des
17 électeurs et le respect des communautés
18 naturelles de manière à assurer une
19 représentation juste et équitable de tous les
20 électeurs du Québec.
21 Malgré les bouleversements compréhensibles que
22 les changements proposés peuvent provoquer dans
23 certaines régions, la Commission ne peut se
24 soustraire à cette obligation de recherche
25 d'équilibre. N'oublions pas que la définition

1 des circonscriptions d'une région s'inscrit dans
2 un travail d'ensemble de délimitation de toutes
3 les régions du Québec.

4 Maître Fiset.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Juste avant de vous laisser la parole, monsieur
7 Jean va maintenant prendre quelques minutes pour
8 vous rappeler les changements que nous proposons
9 dans la région de la Capitale nationale.

10 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

11 Merci, maître Fiset.

12 Le changement proposé dans la région de la
13 Capitale nationale reflète l'évolution de la
14 population électorale dans cette région qui a
15 été relativement plus importante à la périphérie
16 qu'au centre-ville de Québec. Soulignons que
17 dans la région de la Capitale nationale, aucune
18 circonscription n'est actuellement en situation
19 d'exception selon les critères prévus à la loi
20 électorale. Cependant, la circonscription de
21 Chauveau située en périphérie pourrait bientôt
22 se retrouver en situation d'exception positive
23 en raison de la croissance récente de son nombre
24 d'électeurs, et croissance qui a été
25 importante.

1 Notre proposition de délimitation pour la région
2 de la Capitale nationale comporte donc un seul
3 changement. Elle prévoit l'agrandissement de la
4 circonscription de Charlesbourg par le
5 déplacement de sa limite nord à l'intérieur du
6 territoire de la circonscription de Chauveau.
7 Avec ce changement, le nombre d'électeurs de la
8 circonscription de Chauveau est diminué de
9 manière à ce qu'elle puisse satisfaire au
10 critère numérique de plus ou moins 25 % au cours
11 des prochaines années.

12 Voilà qui résume la proposition de délimitation
13 dans la région de la Capitale nationale.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Il est maintenant temps de vous laisser la
16 parole. Donc, nous sommes prêts à écouter vos
17 commentaires et suggestions sur notre
18 proposition de délimitation.

19 Afin de nous assurer de bien saisir vos
20 interventions et de nous les rappeler
21 ultérieurement quand nous étudierons à nouveau
22 le dossier, la présente audition publique est
23 enregistrée. C'est madame Catherine Lagacé,
24 secrétaire de la Commission, qui appellera tour
25 à tour les participants dans l'ordre où ils se

1 sont inscrits.
2 Pour ceux qui ne sont pas inscrits, mais qui
3 tiendraient à nous faire part de leurs
4 commentaires aujourd'hui, nous vous invitons
5 simplement à aller vous inscrire auprès de
6 madame France Theriault, juste derrière, qui est
7 à l'entrée, et par la suite vous pourrez venir
8 vous exprimer devant la Commission.

9 Alors, madame Lagacé.

10 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

11 Oui. Alors, le premier intervenant, c'est
12 monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-
13 Matapédia.

14 Monsieur Bérubé, la parole est à vous.

15 - - - - -

16 **PRÉSENTATION DE M. PASCAL BÉRUBÉ**

17 - - - - -

18 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

19 Alors bonsoir, maître Fiset, monsieur Courville,
20 monsieur Jean.

21 Alors, vous savez que je suis de très près les
22 travaux liés à la carte électorale, surtout lors
23 du dernier exercice qui a fait en sorte de
24 fusionner la circonscription que je
25 représentais, Matane, à celle de la Matapédia.

1 Mais ce soir je ne suis pas là pour cette
2 question-là, je suis là pour une question très
3 pratique, c'est celle du nom du comté que je
4 représente actuellement, qui est celui de
5 Matane-Matapédia. Et ma proposition tout
6 simplement, c'est qu'elle puisse s'appeler
7 Matane-Matapédia-Mitis. Et je m'explique.
8 Cette circonscription est composée de trois MRC,
9 alors la Matanie, la Matapédia et la Mitis et je
10 vous donne la population de chacune des MRC
11 selon les dernières données du ministère des
12 Affaires municipales et de l'occupation du
13 territoire.
14 La MRC de la Matanie, c'est 21 640; MRC de la
15 Matapédia, 18 169; MRC de la Mitis, 18 810.
16 Donc, il y a davantage de population dans la MRC
17 de la Mitis que dans la MRC de la Matapédia.
18 Je comprends que le choix qui a été fait c'est
19 d'utiliser les deux vocables existants, Matane,
20 qui existait depuis 1890, et Matapédia, une fois
21 fusionnée Matane-Matapédia.
22 J'ai écrit au Directeur général des élections
23 précédent, en 2012, et j'ai obtenu une réponse
24 le 27 mars 2012, où on m'indique qu'il est
25 d'usage de ne pas accepter plus que deux

1 vocables, deux noms. On m'indique aussi que,
2 entre deux élections, on ne va pas changer les
3 noms de circonscription et on me demande de
4 patienter au prochain exercice. Et c'est ce que
5 j'ai fait, maître Fiset.
6 Alors, vous savez que je suis un des premiers à
7 avoir demandé de l'information auprès de vos
8 bureaux sur la prochaine réforme, me souvenant
9 que c'est un an après deux élections, donc avant
10 le 7 avril 2015, c'est d'avoir une proposition,
11 c'est ce que vous avez fait à l'Assemblée
12 nationale, et cette fois ce que je viens plaider
13 essentiellement, c'est une reconnaissance pour
14 une MRC qui mérite de l'être à part entière.
15 La MRC de la Mitis, c'est notamment la Ville de
16 Mont-Joli, c'est une MRC qui est tout aussi
17 importante que les deux autres que je représente
18 et il est difficile pour moi d'expliquer
19 pourquoi, sur les papiers officiels, lorsqu'on
20 me nomme à l'Assemblée nationale, mon nom, mon
21 titre, on ne dit pas le vocable Mitis.
22 Je vous avoue que je triche un peu. À chaque
23 fois que j'ai l'occasion, je dis Matane-
24 Matapédia-Mitis, mais la réalité, c'est que je
25 ne suis pas enregistré comme parlementaire sous

1 ce vocable-là et ce sera le cas pour les députés
2 qui me suivront également.

3 Donc, je m'arrêterais là pour peut-être échanger
4 avec vous sur cette demande, qui ne touche pas
5 les frontières de la circonscription, mais qui
6 touche davantage le nom.

7 J'ajouterais peut-être qu'un collègue du Bas-
8 Saint-Laurent, le député de Rivière-du-Loup-
9 Témiscouata, avait proposé, lorsqu'il était dans
10 l'opposition, un projet de loi privé pour
11 changer le nom pour Rivière-du-Loup-Témiscouata-
12 Les Basques, une MRC du Bas-Saint-Laurent que
13 votre collègue, monsieur Jean, connaît très bien
14 pour l'avoir étudiée comme universitaire.
15 Alors, je présume qu'il sera, lui aussi,
16 sensible à tout changement qui pourrait
17 permettre un troisième vocable, d'autant plus
18 qu'au fédéral, nos circonscriptions
19 habituellement c'est quatre MRC, et puis on
20 nomme chacune des MRC, puis ça ne fait pas de
21 mal à personne.

22 Alors, voilà.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Je vous remercie beaucoup, monsieur Bérubé.

25 J'imagine que vous avez pris connaissance de

1 notre rapport préliminaire?

2 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

3 Oui.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Oui. Et également de nos, je dirais, lignes
6 directrices à l'égard de la dénomination...

7 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

8 Hum hum.

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 ... des circonscriptions?

11 Évidemment, nous allons prendre en compte les
12 représentations que vous nous avez faites
13 aujourd'hui relativement à la modification du
14 nom, mais vous comprendrez également que les
15 lignes directrices que nous avons élaborées et
16 exprimées haut et fort, je dirais, par le
17 rapport, seront celles qui vont guider également
18 nos réflexions dans votre demande.

19 Alors, c'est pour ça que je vous dirais : ce
20 soir si vous avez davantage à nous exprimer,
21 c'est le temps, allez-y.

22 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

23 Ah, bien, c'est un message relativement simple,
24 uniquement sur ce point-là, parce que je vous
25 disais qu'à la rigueur si on nomme deux MRC,

1 puis on ne nomme pas la troisième, vaut mieux
2 alors changer complètement le nom de la
3 circonscription pour avoir un nom rassembleur
4 des trois. Alors, c'est comme un parent, un
5 père ou une mère qui déciderait de considérer
6 seulement deux sur trois, ça ne m'apparaît pas
7 acceptable.

8 Alors, je veux plaider pour la Mitis, qui en a
9 bien besoin, qui est un vocable qui est
10 historique, qui est lié à la Rivière Mitis, à
11 l'appellation que les Autochtones de Restigouche
12 ont donné à ce lieu, c'est le nom d'une MRC,
13 c'est le nom d'une rivière, c'est le nom d'un
14 parc. C'est un vocable extrêmement important
15 dans l'histoire du Bas-Saint-Laurent, mais c'est
16 surtout une communauté vivante, une communauté
17 qui se prend en main, et une communauté qui se
18 demande pourquoi, dans le lieu le plus
19 important, le lieu de pouvoir qui est
20 l'Assemblée nationale du Québec, on n'entend pas
21 ce magnifique vocable résonner au même titre que
22 ses voisins, qui sont tous les deux issus de
23 Mont Mic-Mac, Matane et Matapédia.

24 **Me LUCIE FISET, présidente :**

25 Monsieur Jean.

1 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

2 Vous avez parlé d'un nom rassembleur, est-ce que
3 vous avez réfléchi à cette hypothèse-là d'un nom
4 rassembleur?

5 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

6 Je n'aime mieux pas l'envisager, Monsieur le
7 commissaire, parce que j'aimerais mieux que vous
8 acquiesciez à la demande que je vous fais,
9 d'ailleurs qui n'est pas que ma demande parce
10 qu'il y a une résolution de chacune des
11 municipalités...

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 Oui, on l'a reçue.

14 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

15 ... de la MRC de la Mitis. On perdrait des
16 beaux noms, notamment celui de Matane qui est
17 historique, une circonscription qui a toujours
18 fait parler d'elle, et même chose pour
19 Matapédia.

20 Vous savez, d'ailleurs je me permets de
21 l'ajouter, que c'est peut-être un des cas
22 uniques au Québec, on va célébrer dans quelques
23 semaines l'ensemble des députés qui ont
24 représenté ces circonscriptions, tout allégeance
25 confondue, avec une cérémonie et une exposition

1 permanente.

2 Alors, il nous apparaît, là, que le moment est
3 venu de, je dirais, de surseoir à vos règles,
4 qu'il est plus important de reconnaître cette
5 communauté que l'embarras que pourrait causer
6 les personnes qui nomment nos circonscriptions
7 à l'Assemblée nationale en ajoutant qu'un seul
8 mot.

9 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

10 Comme vous savez, puisque ça a été mentionné
11 dans le rapport préliminaire, la Commission de
12 toponymie à laquelle on s'est adressé, parce
13 qu'il est prévu de consulter la Commission de
14 toponymie, j'ai cru comprendre qu'elle suggère
15 des paramètres comme des noms de... des
16 particularités géographiques...

17 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

18 Oui.

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 ... on a beaucoup... mais elle est ouverte
21 aussi, et on a le cas au Québec, de noms qui
22 sont des noms de personnes pour témoigner de...
23 comme le comté de Duplessis, on imagine
24 aisément...

25 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

1 Ça peut causer problème. Je ne veux pas juger
2 des circonscriptions qui touchent mes collègues,
3 mais il faut à chaque fois expliquer que le
4 comté de René-Lévesque, c'est le comté,
5 notamment, de la Ville de Baie-Comeau et de la
6 Côte-Nord. C'est le risque qui est associé avec
7 le fait de nommer une personnalité politique et
8 ensuite justifier le lieu géographique. Il y a
9 deux façons de le voir, on peut continuer
10 d'honorer, notamment des anciens premiers
11 ministres, c'est correct, mais d'un point de vue
12 géographique c'est plus difficile de se situer
13 rapidement.

14 D'où ma réticence à moi-même identifier un
15 vocable qui viendrait biffer deux autres noms,
16 c'est-à-dire Matane et Matapédia. C'est le
17 problème que j'aurais.

18 Alors, je n'ose pas avancer un nom de peur qu'il
19 soit retenu!

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Monsieur Courville, avez-vous...

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Bien, écoutez, nous sommes ici pour vous
24 écouter, vous entendre.

25 Moi, le problème que je vois avec Mitis versus

1 Matapédia-Matane, c'est que ce n'est pas du même
2 ordre, là, et c'est pour ça que j'aimerais vous
3 entendre là-dessus.

4 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

5 Ah oui.

6 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

7 Parce que vous dites Mitis, oui, c'est vrai que
8 Mitis existe depuis très longtemps. Matane, ça
9 a déjà été une circonscription...

10 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

11 Absolument.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 ... ça fait très longtemps, Matapédia aussi,
14 mais pas Mitis.

15 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

16 Bien...

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Alors, pourquoi, parce que Matane et Matapédia
19 -- d'abord, la MRC, je pense que c'est La
20 Matanie?

21 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

22 C'est... oui, en fait c'est La Matanie, mais on
23 n'a pas reçu d'écho des municipalités...

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 Oui.

1 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

2 ... indiquant que de remplacer Matane par
3 Matanie, donc j'y vais avec les résolutions
4 municipales.

5 Dans le cas de Matapédia, c'est vrai on peut se
6 poser la question pourquoi, à l'époque, on n'a
7 pas plaidé dans le milieu que ça s'appelle
8 Matapédia-Mitis au moment où, par exemple, ma
9 prédécesseur était députée et d'autres députés
10 avant, c'est une question qui se pose.

11 Mais là, c'est la logique même qui fait en sorte
12 que... je vous rappelle la population, la MRC de
13 La Matanie, où il y a la ville de Matane, 21 000
14 de population; la MRC de La Matapédia, 18 169;
15 et la MRC de La Mitis ou de Mitis, il y a
16 davantage de population.

17 Alors, il est difficile d'expliquer, surtout à
18 des leaders sociopolitiques de La Mitis, comme
19 ses institutions, sa chambre de commerce, sa
20 MRC, par exemple, qu'on en nomme deux sur trois.

21 Alors, quand moi, par exemple, on me présente à
22 la chambre de commerce ou dans des entrevues, on
23 me dit toujours : «Ah, c'est le député de Matane
24 puis de Matapédia», donc les gens disent :
25 «Donc, vous n'êtes pas notre député.»

1 Alors, vous voyez le préjudice que ça cause du
2 fait qu'on ne peut pas... les gens ne peuvent
3 pas se représenter facilement.

4 Je vous dirais même que la semaine dernière, il
5 y a un petit écriteau à mon bureau de
6 circonscription de Mont-Joli, c'est écrit, là :
7 «Espace pour le bureau du député de Matane-
8 Matapédia.» Et là, quelqu'un vient me voir, puis
9 dit : «Vous... puis le député de La Mitis, lui,
10 il se stationne où?» J'ai dit : «Au même
11 endroit.»

12 Alors, c'est ce genre de situation-là. Je vous
13 dirais que ça serait très bien reçu comme...
14 comme décision, d'autant plus qu'il n'y a pas
15 plus de lettres que dans d'autres
16 circonscriptions. Nommer Rouyn-Noranda-
17 Témiscamingue, il y a quand même trois mots,
18 mais parce que Rouyn puis Noranda sont
19 fusionnés, bien là, on le permet.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 Hum hum.

22 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

23 Anjou-Louis-Riel, trois mots aussi. Alors, je
24 pourrais vous en nommer plusieurs comme ça.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Hum hum.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

4 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

5 Ça a-tu du sens, ça?

6 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

7 Non, mais c'est juste un commentaire, il se
8 trouve que c'est une région que je connais très
9 bien.

10 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

11 Bien oui.

12 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

13 La Mitis, je dirais qu'il y a... il y a une
14 unité des trois, ce sont... vous l'avez dit,
15 c'est assez clair, mais...

16 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

17 On l'appelle Les 3 M souvent.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Mais...

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 C'est un beau nom collectif, ça.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 ... vu de Rimouski, qui est une espèce de
24 capitale régionale, si on veut...

25 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

1 Tut-tut-tut!

2 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

3 ... Rimouski-Mont-Joli, il y avait une
4 proximité...

5 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

6 Oui.

7 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

8 ... historique, mais ça a évolué. Les choses
9 évoluent, c'est sûr.

10 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

11 En fait, c'est une MRC qui est relativement
12 évidemment récente comme ensemble, c'est 1982,
13 vous le savez plus que moi de par vos fonctions,
14 et historiquement, la MRC de La Mitis est
15 constituée de parties de Rimouski, de Matane et
16 de la Matapédia et ça a été tout un travail de
17 constituer un ensemble... un ensemble cohérent
18 d'organisations sociopolitiques.

19 On y est arrivé, mais c'est encore quelque chose
20 qu'il faut assumer, d'autant plus de la
21 proximité avec la ville de Rimouski, qui tend
22 parfois à étaler son influence jusqu'aux confins
23 de la rivière Mitis. Tiens, je vais le dire
24 comme ça.

25 Alors, ça m'apparaît comme un moment historique

1 de le faire, le bon forum pour le faire aussi,
2 parce que dans la lettre que vous m'avez écrite,
3 vous me dites : «Bien, revenez», mais je ne
4 l'avais pas oublié.
5 Alors, c'est quelque chose d'important chez
6 nous. Je vous dirais qu'il y a peu... il y a peu
7 de titres plus officiels qu'un nom de
8 circonscription et si les gens se sentent
9 exclus, il m'apparaît, même si ça peut
10 apparaître symbolique, que ce n'est pas une
11 bonne façon d'intéresser les citoyens à
12 l'action, par exemple, de leur député. Puis là
13 je dépersonnalise, là, que ce soit toutes les
14 autres personnes qui me succéderont comme
15 députés de cette circonscription, il m'apparaît
16 que ça serait inclusif et ça favoriserait le
17 sentiment d'appartenance à l'égard de cette
18 institution.
19 Imaginez mon collègue fédéral, lui, député qui
20 va se présenter à l'élection d'octobre prochain,
21 c'est Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, puis je
22 vous garantis que lorsqu'on nomme son titre à
23 Radio-Canada, ils nomment les quatre mots et ils
24 le font à chaque fois, et tout le monde se sent
25 inclus. Même si dans le cas de Avignon ce n'est

1 pas toute la MRC au complet, hein, c'est le
2 premier mot au début, mais c'est une partie de
3 la MRC d'Avignon, au fédéral, qui est
4 considérée.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 Est-ce que vous...

7 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

8 On s'est connu ou, en tout cas, on s'est croisé
9 à l'ancienne carte, la précédente, là.

10 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

11 Oui. Ah oui, là, j'avais un discours différent.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 Vous vous souvenez du (inaudible)...

14 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

15 Oui.

16 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

17 ... on disait : la population bouge, la carte
18 change.

19 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

20 Oui.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 Alors, éventuellement, la circonscription pourra
23 effectivement changer. Comment vous vous situez?
24 Parce que la toponymie c'est aussi une science,
25 hein...

1 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

2 Oui.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 ... puis on doit s'assurer d'une certaine
5 pérennité dans les noms. Mais advenant une
6 modification de limites, il y a une partie de
7 la population de telle ou telle MRC qui...

8 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

9 Oui. Alors, vous dites «la population bouge.»
10 Alors, ce soir, exceptionnellement, sachez que
11 je me suis fait exempter du caucus pour venir
12 vous voir, alors j'ai bougé en espérant que vous
13 changiez, et...

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Et les noms ils bougeraient comment, eux?

16 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

17 Bien, la toponymie change, d'ailleurs il y a des
18 exceptions qui ont été faites au Québec. Nous,
19 on était favorable, par exemple, à une autoroute
20 qui porte le nom d'un ancien collègue du Bas-
21 Saint-Laurent, ce n'est pas un ancien premier
22 ministre, c'est une première. Mais tout le monde
23 était d'accord avec ça au Bas-Saint-Laurent,
24 alors ça a été fait récemment.

25 Il y a des municipalités même qui accordent des

1 noms de personnes vivantes, vous le savez.

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Mais le sens de ma question, monsieur Bérubé,
4 c'est la suivante, c'est que si... et là,
5 advenant un démembrement, par exemple...

6 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

7 Hum hum.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 ... des circonscriptions des 3 M...

10 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

11 Dans un autre exercice.

12 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

13 ... il y a une partie des gens de Mitis ou, je
14 ne sais pas, moi, de Matapédia ou de Matane qui
15 pourraient se retrouver dans une autre
16 circonscription. Alors, comment le toponyme peut
17 suivre? Ces gens-là, ils vont avoir le même
18 sentiment d'appartenance.

19 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

20 L'exercice sera fait comme vous l'avez fait, par
21 exemple, dans le cas de Vanier-Les Rivières,
22 Anjou-Louis-Riel, il y a des ajustements qui se
23 font pour... pour mieux représenter, par
24 exemple, la réalité, mais les noms changent. On
25 ne s'est pas posé la question longtemps dans le

1 cas des deux... des deux exemples que je vous
2 donne, Vanier-Les Rivières, ça épousait, entre
3 autres, le nom du district municipal, c'est
4 comme ça que vous l'avez abordé.

5 Donc, lorsqu'il y aura un changement, j'imagine
6 que les noms vont suivre à travers l'analyse que
7 vous ferez.

8 Mais il ne faut pas rejeter cette idée sous --
9 puis ce n'est pas le... ce n'est pas l'intention
10 que je vous prête -- mais qu'il faudra changer
11 plus tard. Moi, je pense que ça sera une carte
12 qui va être là pour deux élections, dont
13 assurément quatre ans pour ce mandat, on ne le
14 sait pas pour l'autre.

15 Donc, pour un bon moment cette -- c'est vrai
16 qu'on ne sait pas si c'est quatre ans l'autre,
17 c'est le mandat actuel -- mais pour un bon
18 moment, ce serait important que le comté puisse
19 porter le nom de Métis.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 C'est parce que vous avez parlé du sentiment
22 d'appartenance, je veux voir comment il suivrait
23 une situation semblable.

24 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

25 D'abord, si on l'accordait, ça serait déjà un...

1 ça serait déjà important, puis ensuite ça
2 m'apparaît un moindre mal de considérer si,
3 d'aventure, le comté changeait, bien, le nom...
4 le nom représentera cette réalité-là.
5 Mais je vous dirais que pour le prochain
6 exercice, si on regarde les prévisions
7 démographiques, là on est à peu près à 48 000
8 électeurs, on regarde les prévisions, c'est
9 relativement stable, on n'est pas en position
10 d'exception le comté de Matane-Matapédia, donc
11 ça m'apparaît un gage assez solide que le nom
12 puisse demeurer pour un bon bout de temps.

13 Voilà. Ça...

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Merci beaucoup...

16 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

17 ... complète.

18 **Me LUCIE FISET, présidente :**

19 ... monsieur Bérubé.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 Merci.

22 **M. PASCAL BÉRUBÉ :**

23 Merci.

24

- - - - -

1 **Me LUCIE FISET, présidente :**

2 Madame la secrétaire, prochaine...

3 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

4 Oui.

5 **Me LUCIE FISET, présidente :**

6 ... intervention?

7 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

8 Alors, la prochaine intervention c'est madame
9 Marie-Ève Ringuette. Madame Ringuette est
10 directrice générale du Parti libéral du Québec.
11 Madame Ringuette est accompagnée de monsieur
12 Sylvain Langis et il y a un mémoire ainsi qu'une
13 résolution qui sont déposés.

14 Alors, c'est à vous, madame Ringuette.

15 - - - - -

16 **PRÉSENTATION DE Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE**

17 - - - - -

18 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

19 Merci, madame Lagacé. Merci, maître Fiset,
20 monsieur Jean, monsieur Courville.

21 On entend bien, ça va?

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 Oui.

24 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

25 O.K. Alors, moi, je suis comptable de formation.

1 Alors, c'est certain que lorsque je regarde un
2 rapport sur lequel on repose beaucoup de données
3 quantitatives, je me permets de les analyser et
4 parfois de les... de les juger un peu pour
5 m'assurer que les hypothèses de base tiennent.
6 Pour vous qui avez mis beaucoup de temps sur ce
7 rapport-là, je tiens à préciser, quand même un
8 an depuis l'élection, l'absorption rapide de
9 toutes ces données-là en même temps pour
10 quelqu'un qui n'avait jamais travaillé dans la
11 carte électorale auparavant, c'est quand même un
12 certain volume de travail et aussi, si je peux
13 me permettre de le dire, c'est aussi un autre
14 volume de travail pour les groupes qui sont
15 touchés par les changements à la carte
16 électorale.
17 En fait, je me permets, aujourd'hui on est à
18 Québec, mais vous allez vous déplacer à travers
19 le Québec, on a, à Montréal entre autres, où il
20 y a des changements majeurs qui sont... qui sont
21 proposés, beaucoup, beaucoup de gens qui
22 s'inquiètent sur la suite des choses.
23 Alors, dans un premier temps, ce que je veux
24 amener à votre attention, c'est une... une
25 demande officielle d'audiences supplémentaires.

1 Nous, le Parti libéral du Québec, on entend être
2 présent à toutes les audiences pour venir
3 regarder en profondeur qu'est-ce qui se passe
4 dans les régions du Québec parce que, pour nous,
5 on est... on est un parti qui veut être présent
6 à travers le Québec, et ce n'est pas parce qu'il
7 n'y a pas de changements majeurs demandés par la
8 proposition de la carte qu'il faut juste penser
9 que c'est le statu quo.

10 Donc, je réitère ma demande officielle de
11 pouvoir tenir des audiences supplémentaires
12 parce que quand je regarde, entre autres ici, où
13 est-ce que vous avez 100 chaises assises et
14 qu'il y a maximum 10 personnes, je me dis qu'il
15 faudrait peut-être refaire un autre tour de
16 piste et revenir à la charge parce que les gens
17 n'ont pas eu le temps de bien s'informer, de
18 bien se documenter.

19 Le communiqué de presse pour l'audience
20 d'aujourd'hui nous est arrivé vendredi, donc,
21 encore là, des groupes communautaires, des
22 groupes sociaux, des citoyens ordinaires, qui ne
23 sont pas à tous les jours dans la carte
24 électorale, n'ont pas pu être mobilisés.

25 Vous devez, dans un délai de six mois suivant le

1 dépôt de la carte, tenir des audiences,
2 j'entends ça. Tenir des audiences ne veut pas
3 dire non plus avoir fini de faire les audiences,
4 donc je vois ici une opportunité à l'automne de
5 faire valoir notre démocratie et de s'assurer
6 que les gens ont... sont tous venus dire ce
7 qu'ils avaient à dire sur la carte.
8 Donc, première... votre première échéance, pour
9 moi c'est plus comme une limite minimale, c'est-
10 à-dire que d'ici le 17 septembre, il pourrait y
11 avoir eu le début des audiences, mais ça
12 pourrait se prolonger.
13 On se rappellera tous que lors des... de la
14 carte électorale de 2008, les audiences se sont
15 échelonnées sur une plus longue période et dans
16 davantage de municipalités, 23 au total.
17 C'est bon. Je reviens sur le premier point que
18 je vous ai présenté, en fait sur les calculs.
19 En fait, le calcul de la moyenne provinciale de
20 48 387 électeurs par comté, avec les limites
21 minimales et maximales de 25 %, tient la route
22 lorsqu'on considère qu'il y a 125 comtés.
23 Mais lorsqu'on dit qu'il y a maintenant sept
24 comtés d'exception depuis la carte électorale de
25 2011, je pense qu'il faut revoir la moyenne,

1 c'est-à-dire de faire le calcul sur 118 comtés
2 -- circonscriptions, je m'excuse, là, des fois
3 on a des jargons différents -- parce que ce
4 chiffre-là, dans le fond, ce qui se produit,
5 c'est qu'on... étant donné que ce sont des
6 comtés d'exception, il faudrait les retirer du
7 calcul de moyenne et, donc, de statuer que,
8 finalement, la moyenne est plus autour de 49 400
9 électeurs pour calculer les limites minimales et
10 les limites maximales.

11 Ce calcul-là n'est pas... n'est pas la science
12 infuse, mais ce que je veux dire par ce calcul-
13 là ou cette façon de voir distinctement, c'est
14 que lorsqu'on appelle un comté d'exception, il
15 le demeure et on ne devrait pas tirer les autres
16 comtés dans la même -- on a décidé de les mettre
17 dans une catégorie à part, laissons-les dans la
18 catégorie à part, mélangeons-les pas avec les
19 125 comtés.

20 Dans ce calcul-là, rapidement si je retourne
21 avec les comtés qui sont dans les limites
22 proches, on voit que le comté de La Pinière en
23 Montérégie ne serait pas touché par une révision
24 de la carte parce qu'il ne serait pas au maximum
25 de 25 %. Mais c'est seulement un exemple.

1 L'autre élément que j'écoutais en ouverture,
2 c'est au niveau de l'évolution des populations.
3 Lorsqu'on regarde la population électorale, tout
4 ce que vous avez mentionné c'est qu'il y a eu
5 une croissance dans les dernières années.
6 Je n'ai pas entendu parler de croissance future,
7 de croissance spécifique dans certains comtés,
8 dans certaines circonscriptions. Je me demande,
9 par exemple, qui sont les groupes que vous avez
10 consultés pour statuer que, par exemple, ici
11 dans la région de Québec, on fait un changement
12 sur Charlevoix... euh! «Charlevoix»,
13 Charlesbourg et Chauveau, par contre on ne vient
14 pas voir qu'est-ce qui se passe dans Vanier-Les
15 Rivières, dans Montmorency, qu'est-ce qui se
16 passe aussi dans Portneuf qui est aux limites,
17 qui est dans les faits, là, dans la population,
18 qui est dans les plus faibles nombres
19 d'électeurs?
20 Moi, ça m'inquiète parce que moi je vois ça
21 comme un tout. Je vois ça comme on est dans une
22 région où est-ce qu'il faut voir l'homogénéité
23 de la région, il faut voir la représentativité,
24 parce que si on se retrouve à laisser ça aller,
25 bien, ceux qui sont vers la baisse vont juste

1 baisser, puis ceux qui sont en hausse, ils vont
2 augmenter. Et là, face à ça après, on a deux
3 solutions, soit qu'on crée des comtés, soit
4 qu'on en abolit et là, on enlève d'un côté pour
5 donner dans une autre région.
6 Donc, quand je regarde Québec, la Capitale
7 nationale, je me dis on devrait plutôt voir
8 peut-être à repousser certaines limites
9 territoriales d'ores et déjà, sachant qu'on peut
10 voir dans 5 ans, 10 ans qu'est-ce qui va... quel
11 sera le visage de ces comtés-là. Parce que là on
12 attend, dans le fond, que la température soit un
13 peu trop chaude pour se déplacer quand on
14 voit... quand on est aux limites.
15 Ensuite, j'aimerais ça aussi... j'aurais aimé
16 voir dans le rapport, à savoir dans 10 ans où
17 est-ce que va être... où est-ce qu'ils vont être
18 les électeurs, quelle va être la moyenne
19 attendue du nombre d'électeurs par comté afin de
20 bien placer les comtés. Parce que la dernière
21 chose que vous voulez, puis que la population
22 veut, c'est que leur comté bouge d'une carte
23 électorale à l'autre. Et dans un contexte multi-
24 parti, il arrive... il peut arriver que des
25 gouvernements majoritaires, des gouvernements

1 minoritaires se côtoient et c'est ce qui nous
2 amène à devoir refaire la carte électorale plus
3 souvent. Puis c'est énormément de travail pour
4 vous, c'est énormément de ressources qui sont
5 dépensées pour faire cet exercice-là, donc, ce
6 qu'on veut, c'est quelque chose qui dure le plus
7 longtemps et qu'on ne déplace pas des gens d'un
8 comté à l'autre à l'autre.
9 Quand je regarde spécifiquement la population de
10 la Capitale nationale avec la proposition de
11 changement, vous, vous amenez Charlesbourg à
12 17.2 % de la moyenne provinciale, qui est quand
13 même, pour un comté à fort développement
14 résidentiel, dangereux. On risque d'arriver à
15 l'élection 2018 déjà avec 58 000, 59 000
16 électeurs parce qu'il y a énormément de
17 développement résidentiel. J'ai aussi une
18 proposition à vous déposer de l'Association
19 libérale de Charlesbourg et vous leur donnez
20 déjà 4000 électeurs et ils vont avoir un
21 développement résidentiel de 2300 unités, qui va
22 faire en sorte qu'ils vont dépasser.
23 Je me demande aussi, quand on parlait de
24 consultation, de population future, est-ce que
25 vous avez demandé à vos directeurs de scrutin de

1 vous faire un portrait de leur comté?
2 Et en terminant, ce que je voulais voir... ce
3 que je voulais discuter avec vous et présenter,
4 c'est le principe de l'égalité relative du vote
5 des électeurs qui, selon nous, est fondamental
6 dans notre système de démocratie. Nous avons
7 125 circonscriptions qui sont représentées à
8 l'Assemblée nationale, et pardon pour le petit
9 écart d'écriture, elles sont toutes uniques avec
10 leur territoire parfois vaste, mais parfois plus
11 restreint dans les centres urbains. Elles
12 représentent des milieux de vie pour lesquels
13 les gens y habitent -- qui y habitent ont un
14 sentiment d'appartenance et de fierté très fort.
15 Comme il existe plusieurs similitudes dans les
16 circonscriptions d'une même région, la
17 Commission devrait considérer l'ajout d'un
18 critère de moyenne régionale qui pourrait
19 permettre de faire des réaménagements
20 territoriaux.
21 Cette seconde base de calcul, avec des seuils
22 minimal et maximal, afin de comparer entre eux
23 les circonscriptions et proposer des
24 réaménagements de territoire afin de préserver
25 le poids démocratique de la région à l'Assemblée

1 nationale, devrait être envisagée.
2 J'ai aussi certaines autres pistes qui... que je
3 ne vois pas nulle part, c'est qu'avec
4 l'importance que la diversité culturelle a dans
5 nos vies et les réalités différentes de ces
6 personnes-là, je ne vois pas dans les
7 propositions de la carte -- et je qualifierais
8 ces personnes-là de futurs électeurs -- quelle
9 est la place qu'on leur réserve lorsqu'ils
10 auront le droit d'être électeurs?
11 Parce que pour l'instant... et là, je prends un
12 peu un autre chapeau, c'est-à-dire que lorsque
13 je parle avec des députés, ils me disent : «Oui,
14 mais moi dans mon comté ce n'est pas juste
15 40 000 électeurs que j'ai, j'en ai 15 000 qui
16 sont en attente d'avoir leur statut et de
17 devenir des citoyens.»
18 Donc, pour eux, dans un travail de député, ils
19 doivent aussi travailler avec ces communautés-
20 là, ils ne font pas juste... lorsque les gens
21 arrivent à leur bureau de comté, ce n'est pas
22 juste avec leurs électeurs, c'est avec toute la
23 population.
24 Mais ce que je veux dire par cet argument-là,
25 c'est que les... ces gens-là sont des futurs

1 électeurs et lorsqu'ils vont s'établir et qu'ils
2 vont vraiment prendre racine dans leur comté, on
3 ne voudrait pas devoir refaire la carte
4 électorale au complet.

5 Dans la Capitale nationale, il y a un très
6 fort... une très forte poussée aussi
7 d'immigration, tout comme à Montréal.

8 L'autre élément que je voulais apporter à votre
9 attention, qui vous a été déposé, c'est une
10 résolution sur la modification de carte
11 électorale des comtés de Charlesbourg et
12 Chauveau. Je ne reprendrai pas la lecture
13 complète, je vous laisserai le soin de le faire
14 parce que c'est très détaillé. On voit que
15 c'est des gens qui connaissent très bien leur
16 territoire, en indiquant tous les bureaux de
17 vote, et les écoles, et les secteurs, un travail
18 de moine, disons-le.

19 Mais, en fait, ce que les gens de l'Association
20 de Charlesbourg voulaient dire, c'était que,
21 eux, ils approuvaient la délimitation de
22 Charlesbourg à Chauveau, mais, en fait, ça ne
23 tenait pas compte, par exemple, de la croissance
24 à long terme dans le secteur.

25 Donc, c'est cet élément-là qui... on ne voudrait

1 pas non plus qu'il se produise une situation
2 similaire à celle qui s'est passée en Estrie
3 lors de la dernière carte électorale où est-ce
4 que trois municipalités viennent être déplacées
5 de Johnson à Richmond à Orford. On ne voudrait
6 pas reproduire le même modèle ici dans la
7 Capitale nationale.

8 C'est tout.

9 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

10 C'est tout, mais c'est beaucoup, je dirais.
11 Vous nous avez amené plusieurs plusieurs
12 éléments. Évidemment, n'ayant pas préalablement
13 pu prendre connaissance de ce que vous alliez
14 nous exposer, j'avoue qu'il y a certains
15 passages de votre présentation pour lesquels
16 j'aurais besoin de précisions.

17 Le premier item, je le comprends bien. Je le
18 comprends bien et je vous remercie de nous
19 l'exposer, à savoir une demande de tenir
20 davantage d'auditions publiques.

21 Comme vous le savez, il y a plusieurs
22 possibilités, hein, pour pouvoir faire des
23 représentations devant la Commission. Il n'y a
24 pas que les auditions publiques, il y a
25 également la possibilité que des lettres,

1 mémoires, ou toute forme, peu importe, que ça
2 nous soit transmis. Également sur notre site
3 Web, il y a des possibilités pour les gens de
4 pouvoir faire leurs commentaires.

5 Donc, je crois qu'il est un peu prématuré de
6 pouvoir d'ores et déjà conclure que des
7 auditions publiques supplémentaires devraient
8 être tenues.

9 Je peux vous rassurer cependant, l'approche que
10 nous avons préconisée cette fois-ci est
11 similaire à ce qui s'est fait, là, aux exercices
12 antérieurs. Nous avons effectivement reçu votre
13 demande préalablement, donc nous avons fait
14 certaines vérifications et les délais sont
15 sensiblement les mêmes.

16 Évidemment, vous avez raison de dire qu'en 2008,
17 il y avait davantage d'auditions publiques,
18 parce que, évidemment, il y avait davantage de
19 propositions...

20 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

21 De changements.

22 **Me LUCIE FISET, présidente :**

23 ... de modifications dans un plus grand nombre
24 de circonscriptions électorales. Donc, c'est ce
25 qui justifiait particulièrement, là, la tenue

1 d'auditions publiques.
2 Maintenant, on sera toujours ouvert, évidemment,
3 à ce qui va se passer au cours des auditions et
4 si, effectivement, nous voyons que par les... ce
5 qui nous sera présenté par les représentations,
6 ce qui nous sera présenté qu'il y a possibilité
7 qu'il y ait... même nécessité de tenir davantage
8 d'auditions, rassurez-vous, les décisions seront
9 prises en conséquence.
10 Ceci étant dit, pour ce qui est de l'évolution
11 de la moyenne, nous aussi, évidemment, ce qui
12 est recherché, c'est une pérennité de la carte
13 électorale, on en est. L'objectif étant,
14 effectivement, d'assurer une carte électorale
15 qui va pouvoir perdurer dans le temps. Donc,
16 c'est l'objectif souhaité également.
17 Là, je comprends... ce que vous nous proposez,
18 dans le fond, et je veux bien comprendre, c'est
19 pour ça que... comme je vous dis, vous avez fait
20 plusieurs plusieurs volets à votre
21 représentation, donc ce que vous proposez c'est,
22 finalement, de prendre les circonscriptions
23 d'except...

24 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

25 C'est ça, de les soustraire du calcul de la

1 moyenne.

2 **Me LUCIE FISET, présidente :**

3 De les soustraire carrément du calcul?

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 Oui. En fait, de prendre la population
6 électorale des sept circonscriptions qui sont en
7 exception, dont les Îles-de-la-Madeleine qui est
8 prévue par la loi et, en fait, c'est d'enlever
9 ce... je n'ai pas le chiffre exact, là, ce
10 nombre-là à la population totale et de diviser
11 par 118.

12 **Me LUCIE FISET, présidente :**

13 Donc vous nous demandez d'appliquer l'article 16
14 de la loi d'une façon autre que ce que nous
15 avons privilégié?

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 C'est parce que lorsqu'on dit que ce sont des
18 comtés d'exception...

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Hum hum.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 ... il faut les considérer comme tels.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Hum hum. Ou...

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 Je ne voudrais pas faire d'exemple au figuré,
2 mais, bon, ils sont d'exception, on les
3 considère comme tels.

4 **Me LUCIE FISET, présidente :**

5 Hum hum.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Lorsqu'il y a des campagnes électorales, ils ont
8 des budgets majorés pour faire les campagnes
9 électorales. Donc, lorsqu'on calcule les
10 moyennes provinciales pour les 125 comtés,
11 ensuite pour établir quelles sont les limites,
12 les seuils minimal et maximum, il faut aussi les
13 enlever.

14 **Me LUCIE FISET, présidente :**

15 Toutefois, dans notre exercice, pour conclure
16 qu'il s'agit de circonscriptions d'exception,
17 nous devons quand même appliquer les critères...

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Oui, c'est ça.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 ... reconnus la loi, tant les critères
22 numériques que les critères, justement, des
23 communautés naturelles.

24 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

25 Oui, mais cet exercice-là, si je... si ma

1 mémoire est bonne, lorsqu'on a fait la carte
2 électorale en 2011 -- 2008 adoptée en 2012, en
3 fait, c'est qu'à un certain moment donné on a
4 adopté ou on a... on s'est entendu sur certains
5 comtés qui seraient en exception, et ce n'était
6 pas juste à cause des calculs. On a statué que,
7 eux, ce ne serait pas des comtés... comme, par
8 exemple, en Abitibi-Témiscamingue...

9 **Me LUCIE FISET, présidente :**

10 Hum hum.

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 ... qu'Abitibi Est, Abitibi Ouest, ils
13 feraient... ils seraient des exceptions, on les
14 retirait.

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Hum hum. En appliquant les critères de la loi,
17 tant le critère numérique que les communautés
18 naturelles. D'accord.

19 L'autre volet de votre présentation, j'ai eu
20 plus de difficulté à vous suivre, je vous avoue.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Allez-y.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Ce serait... est-ce que ce serait possible pour
25 vous de nous la réitérer?

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 Qu'est-ce que vous voulez... quel aspect au
3 juste? L'évolution de la moyenne?

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Si vous permettez, maître Fiset.

6 **Me LUCIE FISET, présidente :**

7 Allez-y, monsieur Jean.

8 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

9 Effectivement, pour... dans le fil de cela, moi,
10 j'ai retenu, là, que vous avez parlé d'égalité
11 relative, du grand principe classique d'égalité
12 relative, mais en même temps vous avez enchaîné
13 sur l'idée d'une moyenne régionale.

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Oui.

16 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

17 Ma question, c'est : comment concilier le
18 principe d'égalité relative avec votre
19 proposition, dans le fond, de moyenne régionale,
20 qui viendrait distorsionner ce principe de
21 moyenne -- moi, je n'ai pas compris comment ça
22 pourrait...

23 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

24 O.K.

25 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

1 ... se concilier, en tout cas.

2 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

3 Parfait.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 C'est ma question, si vous voulez.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Ma vision... ma vision de... ma vision de ça,
8 c'est, en fait, d'accorder... en plus d'accorder
9 un poids aux circonscriptions, c'est d'accorder
10 un poids aux régions, et de maintenir le statu
11 quo sur le nombre de circonscriptions par
12 région.

13 Parce qu'il y a toute une logique derrière ça,
14 les premiers chiffres qui me viennent en tête,
15 c'est des chiffres sur Montréal. Quand on
16 regarde, par exemple, la population à Montréal,
17 en fait les électeurs de Montréal, qui est très
18 différente de la population...

19 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

20 Hum hum.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 ... c'est de dire : avec le nombre d'électeurs
23 qu'ils ont, ils sont en droit d'avoir le nombre
24 de comtés qu'ils ont. Ça, c'est un point.

25 Ensuite, pour le calcul de la moyenne régionale,

1 c'est de voir qu'à l'intérieur même d'une
2 région, ce n'est pas parce que vous habitez
3 l'autre coin... à l'autre coin de rue et que
4 vous êtes dans un autre comté que de... que mon
5 comté à moi ici, que votre poids électoral est
6 de 50 % supérieur. Parce que quand on regarde
7 globalement la région de la Capitale nationale,
8 on passe de 41 000 électeurs à Portneuf à 56 000
9 dans Montmorency, et je pense que je n'ai même
10 pas pris le plus élevé, j'ai Vanier-Les Rivières
11 56 730.

12 Donc, c'est d'essayer que dans une même région
13 on tende vers une moyenne régionale. Et si la
14 moyenne régionale c'est 50 847, donc si on
15 faisait le calcul mathématique de l'écart type,
16 c'est que 80 % des comtés se retrouvent dans la
17 pente... dans la section du centre.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Oui, je comprends, là.

20 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

21 On fait la division par région. Est-ce que je
22 peux?

23 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

24 Oui, allez-y, monsieur Courville.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 Vous avez... vous avez eu une remarque
2 concernant la population versus électeurs.

3 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

4 Oui.

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 Sauf qu'il y a des écoles de pensée là-dedans,
7 est-ce qu'on prend l'électeur ou est-ce qu'on
8 prend la population totale?

9 Ce que les députés nous disent quand on... je me
10 souviens, moi, en tout cas, j'étais là à la
11 carte précédente, là, la carte actuelle, pas
12 celle que nous proposons, mais l'ancienne...

13 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

14 Oui.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 ... donc celle qui est en cours présentement. En
17 fin de compte, le député, une fois élu,
18 représente tout son monde.

19 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

20 Tout à fait.

21 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

22 Et dans le concept de représentation effective,
23 il y a cette notion que le député doit avoir
24 accès à toute sa population et la population
25 doit avoir accès au député.

1 Alors, peut-être me réexpliquer un petit peu ce
2 que vous entendez par population puis électeurs
3 parce qu'en.... comment je dirais? Le député
4 lui-même, dans une démocratie, c'est l'électeur
5 qui a le droit de vote.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Oui.

8 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

9 Alors, si on prend le cas extrême, évidemment on
10 le sait, c'est Montréal, où il y a beaucoup de
11 néo-Québécois non encore reçus comme citoyens
12 canadiens, comment vous voyez ça? Parce que le
13 député va représenter cette population-là malgré
14 tout, sauf que quelqu'un qui n'est pas citoyen
15 canadien ne pourra pas élire un député.

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 Je suis d'accord avec vous, puis je suis
18 contente que vous en parliez parce que j'ai eu
19 plusieurs échanges avec nos députés et la
20 première chose qu'ils me disent c'est : Oui,
21 mais moi, mon bureau de comté, je reçois tout le
22 monde, puis j'en ai soixante... tu sais, j'en ai
23 65 000 personnes. Moi, l'argumentaire... et là,
24 ce qu'ils me disent, c'est : et je n'ai pas les
25 ressources pour 65 000 personnes, je suis un

1 bureau de comté, par exemple en milieu urbain,
2 voici mes ressources.
3 Là, ce que moi je leur dis : Oui, mais ça, ce
4 n'est pas bon forum... ce n'est pas le bon forum
5 pour en discuter parce que... là on parle de la
6 carte électorale, on parle du droit de vote de
7 la personne.
8 En continuant à discuter avec eux, ce qu'on en
9 vient à dire c'est : ce sont des futurs
10 électeurs. Les gens issus de la diversité
11 viennent s'établir au Québec, au Canada, au
12 Québec, et vont y rester, vont faire venir des
13 gens de leur famille, ils vont s'établir, ils
14 vont fonder une famille, ils vont devenir des
15 Québécois. O.K.?
16 Puis je ne veux pas partir sur un débat sur
17 l'immigration, mais il y a des politiques en
18 vigueur qui font que le processus pour devenir
19 Québécois, citoyens, sont longues.
20 Par contre, si on regarde dans un délai ou dans
21 le processus dans lequel vous êtes, qui est un
22 processus qui devrait être revu à tous les huit
23 ans sous deux gouvernements majoritaires, ou
24 plus courtes périodes, l'élément est le suivant
25 : ces gens-là, pour la prochaine élection,

1 risquent de pouvoir aller voter. Et là, si on ne
2 les considère pas aujourd'hui, on va arriver à
3 la prochaine élection et on va avoir des
4 disparités énormes dans nos populations
5 électorales.

6 Et c'est la différence entre notre système au
7 Québec versus dans les provinces canadiennes et
8 au fédéral, où est-ce qu'on considère comme la
9 population pour établir les circonscriptions.

10 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

11 Pas partout quand même au Canada.

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 Dans certaines d'entre elles.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Dans certaines provinces, oui.

16 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

17 La loi... les règles ne sont pas parfaites.

18 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

19 Une petite question.

20 **Me LUCIE FISET, présidente :**

21 Oui, allez-y, monsieur Jean.

22 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

23 Tout à l'heure vous avez dit -- j'ai un peu
24 sursauté parce que moi, j'ai moi-même dans
25 l'introduction de notre soirée, dit la chose

1 suivante, je répète donc :

2 **«Cependant, la circonscription de**
3 **Chauveau, située en périphérie,**
4 **pourrait bientôt se retrouver en**
5 **situation d'exception positive en**
6 **raison de la croissance récente de**
7 **son nombre d'électeurs.»**

8 Si on a annoncé ça comme élément d'introduction,
9 c'est qu'on a fait des analyses pas juste du
10 passé...

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 Hum hum.

13 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

14 ... on a fait des analyses de la situation
15 prévisible à l'horizon 2018, 2022, en gros les
16 deux possibles prochaines élections. Donc... et
17 je ne sais pas si c'est une question ou une
18 remarque, mais vous semblez... vous nous avez
19 dit : «Bien, moi, je n'ai pas vu ça.» Je suis un
20 petit peu étonné, là.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 O.K. Attendez, j'ai peut-être... peut-être que
23 ma... je tiens à préciser.

24 En fait, moi, ce que... plus tôt quand j'ai
25 parlé de développement résidentiel, c'était dans

1 Charlesbourg où est-ce qu'il a été porté à mon
2 attention qu'il y avait un très gros
3 développement résidentiel qui allait se produire
4 dans Charlesbourg et, en faisant la proposition
5 de changement de carte électorale que vous
6 proposez, on passerait dans Charlesbourg de
7 52 000 à tout près de 57 000 électeurs, et sans
8 compter ce développement-là.

9 Donc, de votre côté, de dire : il faut... il
10 faut modifier Chauveau, parce qu'il est déjà à
11 58 106 électeurs, en diminuant son nombre
12 d'électeurs, c'est bien vu, mais c'est où est-ce
13 qu'on transfère ces électeurs-là, qui va être en
14 surnombre d'ici peu.

15 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

16 Merci.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 En fait, qu'on ajuste Chauveau ou on délaisse de
19 Chauveau en en ajoutant...

20 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

21 C'est...

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 ... à Charlesbourg, mais Charlesbourg au moment
24 où on se parle pour les deux prochaines
25 élections, selon les projections qu'on a, ne

1 sera pas en situation critique.

2 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

3 C'est ça. Mais ma question, puis c'est... je...
4 je sais que pour vous...

5 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

6 C'est d'être... c'est d'être prudent.

7 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

8 Excusez, j'ai comme l'impression d'entendre un
9 Walkie-Talkie!

10 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

11 C'est comme si.

12 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

13 C'est bon, O.K.

14 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

15 Il y a Jeanne D'Arc qui entendait des voix comme
16 ça!

17 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

18 O.K., c'est bon.

19 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

20 Inquiétez-vous pas, on les a entendues nous
21 aussi.

22 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

23 Excusez-moi, si vous pouvez juste reprendre?

24 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

25 Non, non, je veux simplement vous rassurer

1 qu'effectivement on a tenu compte de... une
2 carte électorale au sens loi que avons, enfin
3 c'est cette loi qui nous guide, doit tenir au
4 moins deux élections.

5 Alors, quand on fait un redécoupage dans
6 certains secteurs, dans certaines régions, bien
7 on s'assure que cette carte-là va quand même
8 tenir la route pendant deux élections minimum.
9 C'est la loi qui nous le dit.

10 Quant au reste, effectivement il y a des
11 mouvements de population qui ont commencé après
12 la Deuxième Guerre mondiale au Québec, les
13 régions périphériques se sont vidées et les gens
14 se ramassent dans les zones urbaines, donc c'est
15 pour ça qu'il y a une croissance effrénée autour
16 de Montréal, Trois-Rivières, Québec. Bien, on en
17 tient compte, mais effectivement ça nous amène
18 à modifier la carte périodiquement.

19 Mais je suis très sensible à ce que vous dites
20 parce qu'effectivement c'est une chose dont on
21 doit toujours garder à l'esprit, ce mouvement de
22 population...

23 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

24 Hum hum.

25 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

1 Oui, puis des fois il y a des...

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 ... et les développements possibles et...

4 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

5 Oui, parce qu'on passe dans certains
6 développements, entre autres même tout près
7 d'ici, on passe sur des terrains qui, un jour,
8 sont des terrains vagues...

9 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

10 Hum hum.

11 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

12 ... et deux ans plus tard, c'est des quartiers
13 résidentiels avec des rues et un parc au centre
14 qui s'y développent.

15 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

16 Mais si vous me permettez, et simplement pour
17 vous rassurer là-dessus, les équipes qui
18 travaillent sur les cartes, là, nos gens chez
19 nous, ont tous les schémas d'aménagement des
20 municipalités, alors...

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Peut-être que ça serait bien...

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 ... ça aussi c'est un élément qui est pris en
25 compte, là.

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 Oui. Peut-être que ça serait bien en
3 introduction de vos audiences...

4 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

5 De le dire.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 ... de présenter peut-être... c'est peut-être
8 trop micro, mais de présenter spécifiquement
9 c'est quoi les développements que vous
10 considérez. Je comprends les tendances, mais
11 aussi s'il y a spécifiquement des... des
12 développements importants qui se précisent, puis
13 qui sont connus -- parce que des fois ça peut
14 être non officiel -- de les présenter, juste
15 pour éviter que les intervenants viennent en
16 parler comme si c'était leur trouvaille.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Mais en réalité...

19 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

20 En fait, c'est votre travaille, vous la
21 connaissez.

22 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

23 Oui, mais en réalité, c'est une prérogative des
24 municipalités, parce que nous on prend les
25 données...

1 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

2 Hum.

3 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

4 ... mises à notre disposition pour le faire.

5 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

6 Parfait.

7 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

8 Et le développement que vous identifiez, vous
9 êtes capable de nous le mentionner, on va
10 s'assurer qu'il a été pris en considération.
11 Parce que, effectivement, on prend en
12 considération ce genre de données dans... dans
13 (inaudible).

14 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

15 Parfait, je vais vous transmettre l'information.

16 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

17 Oui, s'il vous plaît. J'apprécierais.

18 Est-ce qu'il y a d'autres questionnements?

19 Monsieur? Non.

20 Merci beaucoup.

21 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

22 Merci à vous.

23 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

24 Merci beaucoup.

25 **Me LUCIE Fiset, présidente :**

1 On va relire ça avec beaucoup d'attention.

2 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

3 Bien oui.

4 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

5 Merci.

6 **Mme MARIE-ÈVE RINGUETTE :**

7 Merci à vous.

8 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

9 Alors, c'est tout pour les personnes inscrites.

10 Est-ce qu'il y a des personnes dans la salle qui
11 souhaiteraient s'adresser et qui ont des
12 commentaires, suggestions, à formuler à la
13 Commission de la représentation électorale?

14 Non? Alors, ça mettrait fin...

15 **Me LUCIE FISET, présidente :**

16 Ça mettrait fin à la séance.

17 **Mme CATHERINE LAGACÉ, secrétaire :**

18 ... à la séance, Madame la présidente.

19 **Me LUCIE FISET, présidente :**

20 Merci beaucoup.

21 **M. BRUNO JEAN, commissaire :**

22 Merci.

23 **Me LUCIE FISET, présidente :**

24 Bonne soirée à tous.

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

Alors, merci.

- - - - -

FIN DE LA SÉANCE

- - - - -

Je, soussignée, HUGUETTE PICHÉ, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de la preuve et/ou des témoignages entendus lors de l'écoute de l'enregistrement numérique remis pour ce dossier, le tout conformément à la loi.



HUGUETTE PICHÉ, s.o.

HP/ch/a1 (150422)